



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier de l'exercice de l'année 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 176.1 du code municipal du Québec;

QUE lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 18 août 2025 à 20 h 15, le rapport financier du trésorier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés.

DONNÉ à Saint-Clet, ce 9 août 2025

Nathalie Pharand
Greffière-trésorière
Directrice Générale